

DIPLÔMÉS 2006 DE LICENCE PROFESSIONNELLE : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus Licence.

Méthodologie : Cette enquête porte sur les diplômés 2006 de Licence professionnelle. Ces derniers ont été interrogés en décembre 2008 sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme.

Les 4 universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute-Bretagne) ont participé à cette 4^{ème} étude sur les diplômés de Licence professionnelle, pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les observatoires des universités ont envoyé les questionnaires, ont effectué des relances

(postales et/ou téléphoniques) ainsi que la saisie informatique des questionnaires.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORES B) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

Pour la région Bretagne, 1376 diplômés, répartis dans 53 spécialités de Licence professionnelle, ont été interrogés. 965 ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 70% (48% sur le plan national).

Les résultats présentés dans ce document concernent uniquement la population répondante (965 diplômés).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Profil des diplômés

La population est composée de 55% d'hommes et de 45% de femmes.

L'âge médian¹ lors de l'obtention de la Licence professionnelle est de 22 ans.

La quasi-totalité des diplômés 2006 est de nationalité française (99%).

Avant de s'inscrire en Licence professionnelle, 77% des répondants étaient étudiants. 15% exerçaient un emploi et 7% étaient en recherche d'emploi.

Parcours d'études²

51% des diplômés possèdent un Bac général. La filière Scientifique est la plus représentée avec 32% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (14%).

45% sont titulaires d'un Bac Technologique, principalement d'un Bac STI (24%) ou d'un Bac STT (15%).

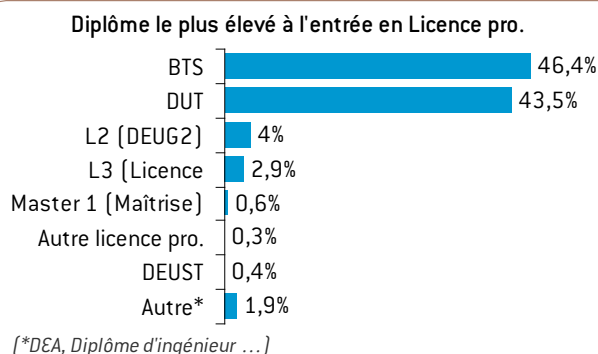
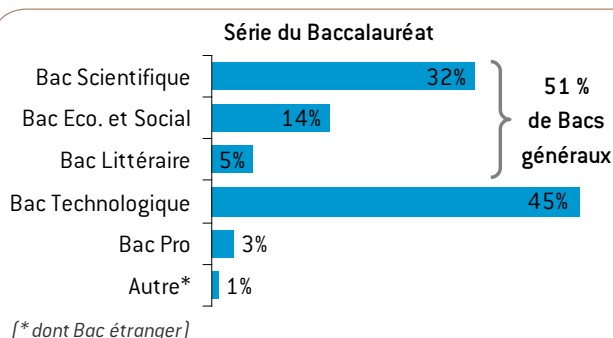
39% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.

60% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins).

Avant d'entrer en Licence professionnelle, 89,9% des diplômés avaient obtenu un diplôme court professionnalisant : un BTS (46,4%) ou un DUT (43,5%).

71% ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale « classique ». La formation par alternance concerne 11,5% des diplômés.

17,5% se sont inscrits dans le cadre d'une reprise d'études : 14,5% en formation continue et 3% par le biais de la VAE.

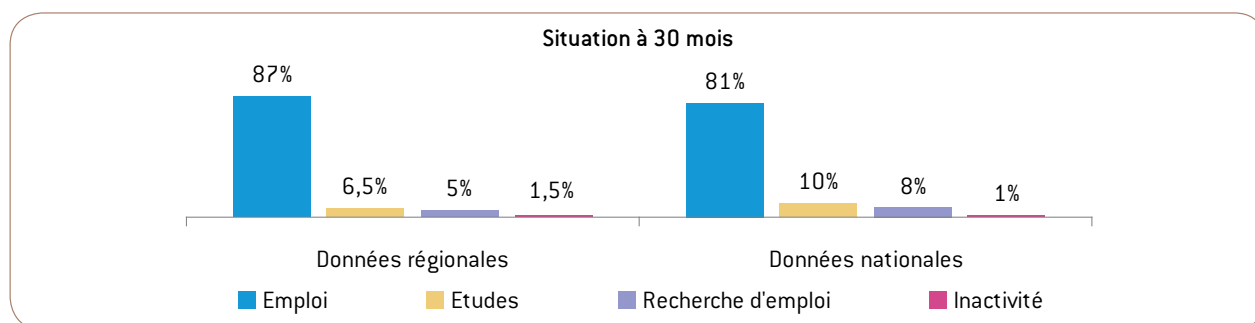


(1) La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 22 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle, l'autre moitié est âgée de plus de 22 ans.

(2) Les données concernant le parcours d'études (à l'exception du régime d'inscription en Licence professionnelle) portent uniquement sur les diplômés inscrits en formation initiale (« classique » ou en alternance), soit 82,5% des diplômés.

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

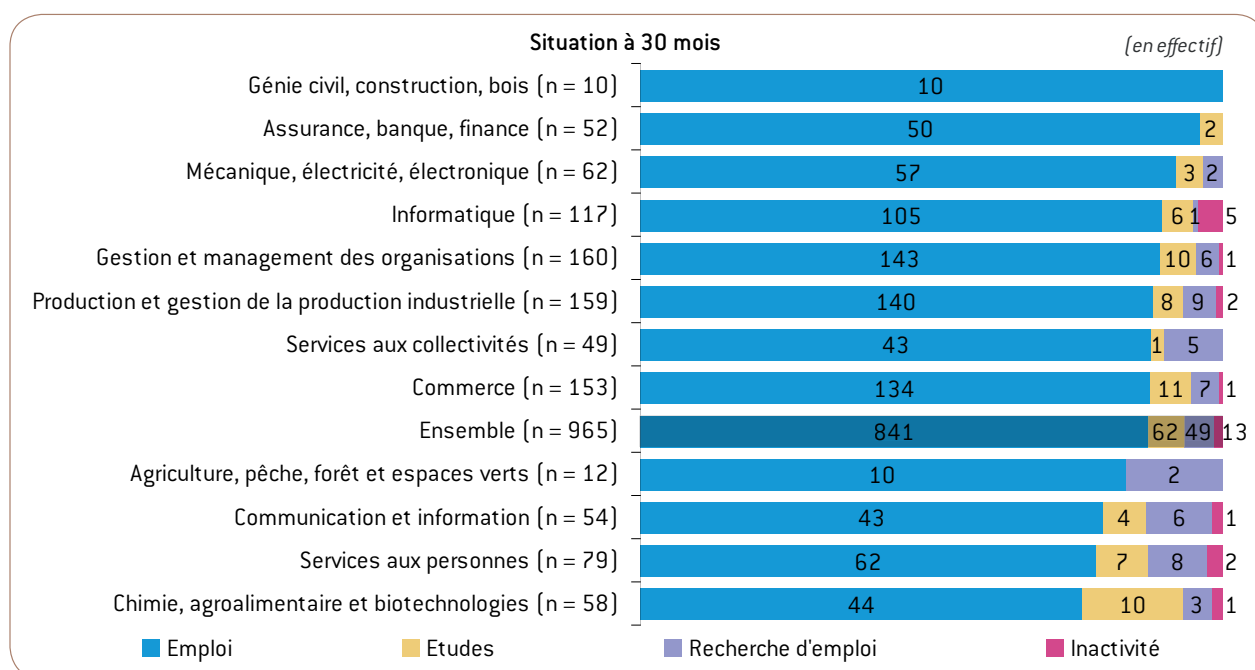
87% des diplômés exercent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle. Ce taux est nettement supérieur à l'indicateur national.



Parmi les individus n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 94% (93% sur le plan national).

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur a réalisé une classification en secteur professionnels. Les 53 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 12 secteurs professionnels.

La situation à 30 mois diffère légèrement en fonction des secteurs professionnels. Toutefois, les effectifs étant faibles dans plusieurs secteurs professionnels, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information et doivent donc être considérés avec précaution.



Ainsi, plus de 9 diplômés sur 10 exercent un emploi dans les secteurs suivants :

- « Génie civil, construction, bois » (tous les diplômés sont en emploi, toutefois ce secteur compte seulement 10 individus),
- « Assurance, banque, finance » (96%),
- « Mécanique, électricité, électronique » (92%).

En revanche, le taux d'emploi est inférieur à 80% dans les secteurs suivants :

- « Services aux personnes » (78,5%),
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (76%).

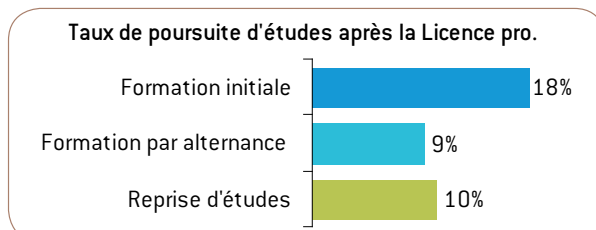
POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

15% des répondants (148 individus) ont poursuivi ou repris des études après la Licence professionnelle (contre 26% sur le plan national).

Le taux de poursuite d'études varie nettement en fonction de la variable « régime d'inscription en Licence professionnelle ».

En effet, le taux de poursuite d'études le plus élevé est observé chez les diplômés issus de la formation initiale « classique » (18%).

Il chute à 9% chez les diplômés ayant opté pour une formation en alternance. Il s'élève à 10% chez les diplômés en reprise d'études.



SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Les données suivantes portent sur les diplômés en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, soit 87% de l'effectif total.

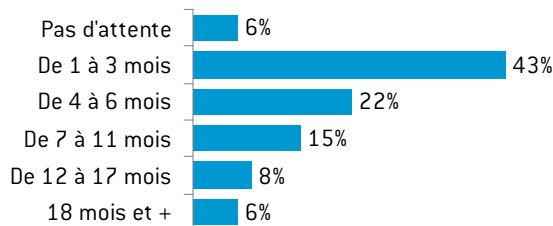
Accès à l'emploi

Le temps de latence du 1^{er} emploi³ est relativement court. En effet, près de la moitié des diplômés (49%) des diplômés accèdent à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui suivent l'obtention de la Licence professionnelle.

Les annonces via des sites Internet d'emploi (17,7%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...) (17,2%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé à 30 mois.

48% des diplômés ont occupé un seul emploi depuis l'obtention de leur Licence professionnelle.

Temps de latence du 1^{er} emploi*



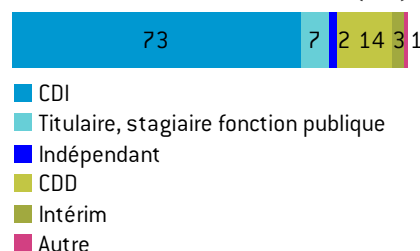
* Pour ceux qui exercent toujours leur 1^{er} emploi et qui n'ont pas poursuivi d'études

Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention de la Licence professionnelle

82% des diplômés occupent un emploi « stable » au moment de l'enquête. Le taux d'emploi « temporaire » s'élève à 17%.

96% des diplômés travaillent à temps complet.

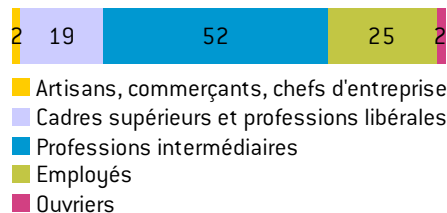
Nature du contrat de travail (en %)



52% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 1 diplômé sur 4 est classé dans la CSP « employés ». 19% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Notons également que 20% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe.

Catégories socioprofessionnelles (en %)

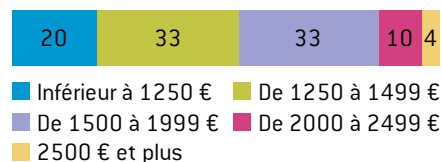


30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian de 1450 €⁴.

Le salaire net mensuel médian s'élève à 1800 € en Ile-de-France. Il atteint 1400 € en Bretagne et 1480 € dans les autres régions. Pour les emplois exercés à l'étranger, il s'élève à 1500 €.

On relève un écart de 100 € entre le salaire net mensuel médian des hommes (1500 €) et celui des femmes (1400 €).

Salaire net mensuel (en %)



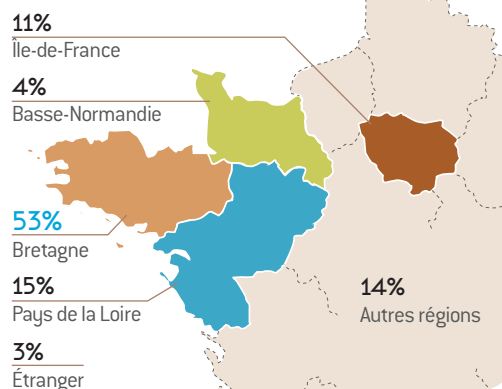
53% des diplômés travaillent en Bretagne⁵.

Les emplois dans le secteur privé sont très nettement majoritaires (83%).

Les diplômés travaillent principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- « Industrie manufacturière » (23%),
- « Banques, organismes financiers, assurances » (10,6%),
- « Marketing, commerce, vente » (9,5%),
- « Administration publique (hors Education nationale) » (8,9%).

Localisation de l'emploi



[3] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention de la Licence professionnelle et la date de recrutement. Sont concernés uniquement les individus exerçant toujours leur 1^{er} emploi. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Licence professionnelle et ayant conservé cet emploi après l'obtention de la Licence professionnelle ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le diplôme.

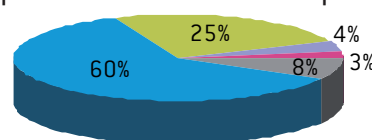
[4] Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

[5] Dont 17% en Ile-et-Vilaine, 16% dans le Finistère, 13% dans le Morbihan et 7% dans les Côtes-d'Armor.

Pour 60% des répondants, l'emploi exercé est en adéquation avec la formation de Licence professionnelle.

25% estiment qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu la Licence professionnelle.

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus proche de votre situation d'emploi ? *



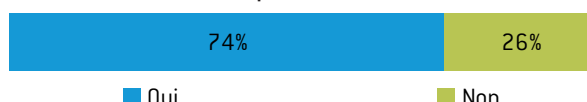
- Votre emploi correspond à votre formation de Licence pro.
- Vous auriez pu occuper votre emploi sans avoir obtenu votre Licence pro.
- Votre emploi a nécessité une formation supplémentaire
- Votre emploi nécessiterait une formation supplémentaire
- Non réponse

* Concerne uniquement les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence pro.

Près de 3 diplômés sur 4 (74%) considèrent que leur emploi est en adéquation avec la spécialité de leur Licence professionnelle.

D'autre part, notons que 20% des diplômés en activité professionnelle recherchent un nouvel emploi. Par cette démarche, ils souhaitent principalement obtenir un meilleur salaire, une évolution professionnelle ou un emploi plus stable ...

Votre emploi correspond-il à votre spécialité de Licence professionnelle ?



DES CONDITIONS D'INSERTIONS VARIABLES EN FONCTION DES SECTEURS PROFESSIONNELS ...

Les diplômés des secteurs « Génie civil, Construction, Bois », « Informatique » et « Mécanique, électricité, électronique » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur taux d'emploi stable atteint au moins 90%.

En revanche, les diplômés des secteurs « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » et « Gestion et management des organisations » connaissent une insertion professionnelle moins favorable, qu'il s'agisse du salaire ou du statut (CSP).

... ET DU GENRE

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion (temps de travail, CSP, salaire) que les femmes. Ainsi, chez les hommes, le salaire net mensuel médian s'élève à 1500 €. Celui des femmes atteint 1400 €. Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (38% contre 16% des hommes). Concernant la stabilité de l'emploi, les différences sont toutefois moins marquées.

Conclusion

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 87% (81% sur le plan national).

Parmi les diplômés en emploi au moment de l'enquête, 82% des diplômés occupent un emploi « stable ». 96% travaillent à temps complet.

52% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 53% exercent leur emploi en Bretagne.

Pour plus d'informations

LICENCE PROFESSIONNELLE, DIPLÔMÉS 2006, QUE SONT-ILS DEVENUS ?

ORESB - SEPTEMBRE 2010 - 69 PAGES

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORES B : CHARGÉES D'ÉTUDES :

Sylvie DAGORNE	Amélie GICQUEL
sylvie.dagorne@ueb.eu	amelie.gicquel@ueb.eu
02 99 14 14 59	02 99 14 20 69
	Stéphanie MOSCHIN

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne